

EURL AMBASSADERM – Quartier Les Bastides – 83830 FIGANIERES / Siret : 83951386800019 RCS DRAGUIGNAN / OF 93.83.05587.83 / Tel 06 61 50 17 92

Document à titre d'information.

Par la suite, vous sera remis un contrat de formation qui sera à signer en 2 exemplaires par l'élève et l'école. En annexe il vous sera remis :

- 1- Le règlement intérieur
- 2- La progression pédagogique détaillée pour la formation choisie
- 3- la liste des formateurs et leurs titres

Les formations : Elles s'effectuent dans les locaux de l'école d'esthétique AMBASSADERM, quartier Les Bastides - La Grangue – 83830 Figanières.

L'école utilise des marques de produits professionnels haut de gamme: Bio Sculpture Gel (Prothésie ongulaire), Biotek (Maquillage permanent), Jolicils (Extensions de cils), Le Club des Pros (Soins), Make up For Ever (Maquillage).

Responsable pédagogique : Mme Delphine MARX, formatrice internationale bilingue français-anglais depuis 25 ans, Responsable Pôle formation Thalgo, Spa Manager et diplômée d'un BTS esthétique.

L'enseignement des techniques repose sur la pratique essentiellement, ainsi que sur la théorie en accord avec le Référentiel Officiel de l'Académie, avec une approche phase par phase et utilisation de différents supports pédagogiques.

AMBASSADERM vous prépare aux examens des diplômes d'Etat officiels du CAP et BTS Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Les dates des cours seront fixées et confirmées par écrit lors de la signature du contrat définitif de formation.

Horaires: de 9h à 12h et de 13h à 17h. Les cours ont lieu 2 jours par semaine. Le reste de la semaine en entreprise.

Confirmation de la formation: Les dates de formation sont considérées comme définitives à la réception du contrat de formation, **les documents doivent nous parvenir avant le 6 Juillet.**

- Le chèque de réservation de 300 € est impératif pour que l'inscription soit prise en compte.

- La mallette est à régler lors de l'inscription, en espèces, chèque ou CB (3 ou 4X sous conditions).

Coût de la formation: Le coût de la formation est non assujetti à la TVA (art.293 B du CGI).

DATE : **SIGNATURE DE L'ELEVE (ou du représentant légal) :**
avec mention « lu et approuvé, bon pour accord de ce qui précède »

Annulation du contrat (article L.121-21 et suivants du code de la consommation) si vous souhaitez annuler votre préinscription, utilisez la fiche de rétractation.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception : Règlement :